



AVIS DE CONVOCATION

Le 3 octobre 2018

Bonjour à nos membres,

Vous êtes priés de bien vouloir assister à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU COLLECTIF DES ATELIERS LIBRES EN ARTS VISUELS DE QUÉBEC

**Le samedi 13 octobre 2018, de 13 h 30 à 16h30,
au local du chalet des sports du Domaine Maizerets**

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle:

1. Lecture de l'ordre du jour de l'assemblée
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (le procès verbal de l'assemblée générale du 14 octobre 2017 est disponible sur le site au <http://www.calavq.org/assembleeacuttee-geacuteneacuterae.html>)
3. Rapport d'activités du conseil d'administration
4. Ratification des règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale (voir texte en annexe)
5. Présentation des états financiers
6. Rapport de la vérificatrice externe
7. Nomination du vérificateur ou vérificatrice externe
8. Élection des administrateurs
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

À la suite de l'assemblée générale, dans le cadre de la série **Rencontre avec une artiste**, nous aurons le plaisir d'échanger avec des membres qui ont dessiné au cours du dernier mois dans le quartier Limoilou ou dans le cadre des Sorties Québec paysages. Certains membres afficheront de leurs œuvres. Nous en projetterons aussi

quelques-unes sur écran et certains les commenteront. Si vous désirez participer, communiquez avec Daniel Chagnon à : sortiecroquis@outlook.com

Pour terminer la rencontre, nous vous offrirons café, jus et collation. Nous vous invitons à y participer en apportant des petites bouchées. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec Monique Hubert à ce sujet à : Monique.Hubert@fse.ulaval.ca

Nous souhaitons vous voir nombreux et nombreuses à cette assemblée générale de notre Collectif.

Lucien Provost, président
Daniel Chagnon, vice-président et trésorier
Christine Vallée, secrétaire
Gilles Gagné, administrateur
Monique Hubert, administratrice
Madeleine Bissonnette, administratrice

www.calavq.org

Annexe :

Membre régulier (actuel)

Est membre régulier de la corporation toute personne physique, de plus de 18 ans, qui complète la fiche d'adhésion, qui est intéressée aux buts de la corporation et qui paie le coût total d'un atelier libre et qui est présent la majorité du temps à cet atelier et qui acquitte le montant de sa cotisation annuelle et auquel, sur demande à cette fin, le conseil d'administration accorde le statut de membre régulier.

Membre régulier (proposé)

Est membre régulier de la corporation toute personne physique, de plus de 18 ans, qui complète la fiche d'adhésion, qui est intéressée aux buts de la corporation et qui acquitte le montant de sa cotisation annuelle et à laquelle, sur demande à cette fin, le conseil d'administration accorde le statut de membre régulier.